

Pourquoi un ouvrage sur le tourisme en France ?

Cela peut sembler une figure imposée aux géographes. Jean Ginier n'a-t-il pas traité le thème dès 1974 (Ginier 1974), à une époque où le tourisme commençait à être traité scientifiquement ? De fait, aborder une question dans un cadre national relève des passages obligés de la discipline. Mais, la mobilité, notamment transfrontalière, relève d'abord du pouvoir régalien. Il suffit de souligner que l'Arabie Saoudite n'a délivré de visas touristiques que depuis le 1^{er} octobre 2019, ou de pointer cette étrange spatialité touristique du Maghreb. Car si le Maroc et la Tunisie en ont fait un cheval de bataille économique, l'Algérie et la Lybie, riches en pétrole, s'y sont toujours refusées. Le tourisme est bien donc d'abord un fait d'État et la mondialisation n'y a rien changé : comme l'a écrit Jacques Lévy (2008) l'avènement du Monde, comme espace pertinent, n'a pas fait disparaître les spatialités antérieures.

Ensuite, la France occupe dans le tourisme mondial une place particulière, le premier rang des destinations. L'exactitude de ce fait peut être discutée, une partie des non-résidents traverse seulement l'hexagone pour rejoindre des horizons plus lointains. La plupart des mobilités s'inscrivent dans la proximité à l'échelle du Monde², et de ce fait la position au cœur de l'Europe occidentale joue un rôle non négligeable. Il n'en demeure pas moins que la France appartient aux espaces les plus convoités pour mettre en œuvre les pratiques touristiques. Par ailleurs, l'ancienneté du développement économique et la richesse de la société induisent un taux de départ en vacances³ parmi les plus élevés du Monde, lequel se conjugue avec une dominante d'endotourisme.

-
1. Les cartes de cet ouvrage ont été réalisées avec le logiciel Philcarto.
 2. Le Monde prend ici une majuscule lorsqu'il s'agit d'un niveau pertinent d'analyse spatiale produit par et dans le cadre de la mondialisation.
 3. Pourcentage de celles et ceux qui partent, rapporté à la totalité de la population.

Enfin, les derniers ouvrages parus datent du siècle dernier (Cazes 1986 ; Clary 1993 ; Baron-Yellès 1999), à l'exception de celui paru aux éditions de la Documentation française (Violier *et al.* 2013), mais qui était une approche pluridisciplinaire, synthétique et orientée en géographie économique. Une analyse plus actuelle s'imposait donc.

Le tourisme, les tourisimes ?

Dans la littérature scientifique comme dans la société, le tourisme revêt des réalités variables, au-delà d'un accord sur la mobilité hors de l'espace quotidien ou de l'environnement habituel.

Premièrement, la définition institutionnelle, stabilisée par l'organisation mondiale du tourisme – OMT –, agence spécialisée de l'ONU, prend en considération deux variables. D'une part, la durée du déplacement qui doit être d'une durée supérieure à une nuitée mais inférieure à une année. La limite externe a été fixée afin de distinguer les mobilités, qui impliquent un retour prévu à l'avance, des migrations qui, au contraire, n'intègrent pas la prévision de la fin du projet. En cela, le tourisme est considéré comme bénin ou bénéfique par rapport à des déplacements de population jugés suspects ou du moins à contrôler de plus près. D'autre part, la liste des « motifs » paraît inépuisable et s'accompagne d'une série extensive de types mal définis, qui n'est en rien une typologie car elle n'en respecte pas les règles⁴, notamment les critères du classement ne sont pas définis, l'arbitraire règne à côté d'une propension inquiétante du mode académique à inventer des tourisimes de quelque chose afin de percer dans les revues⁵. Sur cette lancée, la notion inclut n'importe quoi, comme l'indique la citation de l'encadré I.1.

Qu'appelle-t-on précisément tourisme de transplantation ? Il s'agit du déplacement géographique de différents acteurs (personnes en quête d'un organe, chirurgiens pratiquant les greffes, etc.) dans le seul but d'effectuer une transplantation aux dépens d'une personne vulnérable.

4. À tel point que des auteurs bien intentionnés, qui commencent par critiquer ces typologies, finissent par en proposer une, tout aussi « arbitraire » (sic) que celles qu'ils ont rejetées (voir notamment (Michel 1997)).

5. Il est en effet d'usage, outre-Atlantique notamment, dans les CV, de proclamer son score en nombre de publications. En dessous de 150, vous êtes un petit joueur. Pour performer, il faut donc combiner des articles brefs, une idée, pas plus, et convaincre que vous abordez un sujet nouveau et nécessairement fondamental. À cela s'ajoute le romantisme universitaire qui incline les chercheurs à publier sur les *backpackers* en Asie du Sud-Est ou en Australie, plutôt que sur les touristes, pourtant nettement plus nombreux, qui découvrent les métropoles, en voyages organisés, ou qui s'allongent sur le sable des plages.

Que sait-on de cette activité ? Nous connaissons des chirurgiens qui participent à de tels trafics. L'un d'entre eux – de nationalité israélienne – a été arrêté, il y a quelques jours, dans une clinique turque, pour transplantation illégale. Il existe des flux très bien identifiés, comme celui des Brésiliens qui vont se faire prélever un rein en Afrique du Sud, organe ensuite greffé sur des Israéliens.

En pratique, ce sont le plus souvent les receveurs qui se déplacent dans des pays où de telles greffes sont pratiquées à partir de l'exploitation de donneurs vivants. C'est notamment le cas de l'Égypte, où aucun cadre légal n'existe, des Philippines ou du Pakistan, où, jusqu'à ces derniers temps, on pratiquait chaque année environ deux mille transplantations rénales.

Encadré I.1. Luc Noël, « *Le commerce des organes va être bouleversé* »⁶

Deuxièmement, depuis la fin des années 1990, l'équipe MIT (Knafou 1997 ; Équipe MIT 2002 ; Knafou et Stock 2013) a proposé une approche plus resserrée qui limite le tourisme à un système qui a pour finalité la récréation⁷ des individus, par la mise en œuvre d'une combinaison de pratiques (le repos, le jeu, la découverte, la sociabilité, le shopping) dans des lieux choisis, ce qui implique des valeurs, des acteurs, etc. Le tourisme est donc une mobilité particulière au sein d'un système de mobilités, lesquelles partagent des traits comme le changement de place, mais se distinguent pas des finalités différentes. Ainsi, les voyages d'affaires qui impliquent un enjeu pour le commanditaire, une prise en charge économique, un encadrement, notamment : le choix du lieu, des accompagnants, l'usage du temps, etc. Dès lors, le temps de loisir dans la destination d'affaires peut être occupé à des moments touristiques, mais pas la durée totale du déplacement. C'est cette option que cet ouvrage défend.

Une thématique abordée à l'aide d'outils statistiques peu adaptés

La première proposition reste hégémonique, et les débats sont peu fréquents. Il en résulte que nous devons étudier le tourisme en France à partir de données peu pertinentes qui abordent les mobilités de manière globale. Dans le *Mémento du tourisme*, publication annuelle majeure de la direction générale des entreprises (DGE)⁸, les informations sont établies pour les résidents, à partir de l'enquête du suivi des déplacements

6. Propos recueillis par Jean-Yves Nau, article paru dans *Le Monde*, édition du 12 mai 2007.

7. Le néologisme récréation a été mobilisé par l'Équipe MIT (2002) afin de poursuivre la réflexion entamée par Norbert Elias et Eric Dunning (1994). Ces derniers ont proposé que « voyager pendant ses vacances » était une modalité du temps libre particulièrement efficace contre les contraintes imposées par la civilisation industrielle et qui épuisent les individus. Ainsi, la finalité du tourisme est-elle la récréation des individus.

8. Une des directions du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance.

touristiques (SDT), réalisée par la Sofres, devenue Kantar. En vertu du contrat, les données sont publiées par la DGE, mais les analyses complémentaires sont vendues par l'organisme collecteur. Nous ne pouvons donc pas y accéder alors que de nombreuses données ne sont pas traitées⁹. Les données sont globalisées pour une part, tandis que, pour certaines, les « voyages personnels » sont distingués des « voyages professionnels ». Il n'en demeure pas moins que l'ensemble des premiers ne sont pas du tourisme au sens strict, puisque rendre visite aux parents et amis impliquent, en partie, de se rendre dans leurs lieux de résidence, choix qui s'impose donc. Bien sûr, il est possible d'organiser cette sociabilité dans un lieu touristique. Mais les ruses des individus les conduisent à fréquenter davantage celles et ceux qui habitent dans un lieu touristique, que les autres qui, les pauvres, se sont sédentarisés dans un endroit qui ne fait pas rêver. Le pire est cependant arrivé, la DGE a cessé son activité statistique, le fameux *Mémento* est passé aux oubliettes.

De son côté, l'Insee a arrêté son « enquête vacances » après l'édition de 2004. Il s'agissait d'un cahier spécial inclus tous les cinq ans dans « l'enquête sur la consommation des ménages ». Les prétextes invoqués soulignaient le gaspillage résultant de deux démarches portant sur le même objet. L'Insee a poursuivi différentes enquêtes ponctuelles ou thématiques, notamment sur la localisation des hébergements, à toutes les échelles, y compris celle de la commune. Mais un hébergement est un objet qui n'informe pas l'intention des occupants. Si certains paraissent globalement touristiques, les campings, bien que l'usage des habitations légères de loisir ne soit pas interdit aux missions professionnelles, d'autres sont clairement ouverts à tous les individus en déplacement. L'Insee devrait reprendre toute la main, mais les conditions, l'éventail des publications, etc. relèvent manifestement d'un secret qui exclut les chercheurs.

Par ailleurs, et pour l'analyse du secteur économique, la base de la définition du « tourisme » s'inscrit dans la comptabilité nationale. L'objet de cette méthode consiste à mesurer la valeur ajoutée produite par l'économie nationale. Elle vise de ce fait à éviter les doubles comptes provenant des chevauchements possibles entre différentes branches. Ainsi, les déplacements des « touristes » qui animent ce secteur économique à côté de ceux effectués par les habitants ne sont pas pris en compte, puisqu'ils sont déjà inclus dans la branche transport. La branche du « tourisme » est ainsi construite à partir des « activités caractéristiques », appellation qui couvre un ensemble hétérogène dont l'unité ne tient qu'au fait qu'aucune autre branche de la comptabilité nationale ne les englobe. C'est donc un choix par défaut. Afin cependant de ne pas minimiser les effets économiques du « tourisme », l'OMT a recommandé l'usage du compte

9. Dans les conditions actuelles du sous-financement de la recherche en général et dans le champ du tourisme en particulier, considéré comme sans intérêt, tant par les autorités scientifiques, bien que la situation évolue lentement, que par les élites managériales ou politiques, formées dans des institutions où la recherche pèse peu.

satellite du tourisme (CST) qui, à côté des activités caractéristiques, évalue la contribution du secteur aux autres branches et permet de mesurer la consommation touristique intérieure des résidents et des non-résidents, en France.

Le tourisme est donc mal appréhendé, et globalement sous-estimé, quand il n'est pas méprisé en France tout particulièrement. Si la pandémie de la Covid-19 a révélé soudainement l'importance du secteur des mobilités pour l'activité économique et l'emploi, puisqu'il est, selon les périodes, totalement à l'arrêt en cas de confinement strict, amputé lorsque les frontières sont fermées, perturbé à d'autres moments, est-ce vraiment le moment de publier ce livre dont le contenu serait bientôt caduc ? En effet, selon certains courants de pensée, la pandémie va induire des effets radicaux et profondément changer le tourisme. De notre point de vue, et sous réserve de prendre le temps de la réflexion et de l'observation de changements réels et non supposés, le secteur évoluera, comme il l'a toujours fait, mais ne sera pas fondamentalement modifié. Et les mutations viendront davantage de la poursuite de la diffusion de valeurs déjà présentes comme la soutenabilité, que de la Covid-19. Nous reviendrons sur cette question, de manière plus approfondie en conclusion de ce volume. Notons seulement que le tourisme a passé deux guerres mondiales, qui ont duré cinq années au moins, sans que des pratiques qui pointaient – le ski et le bronzage sur la plage – n'en soient affectées.

Notre ouvrage se compose de deux volumes. Le premier a été réservé à une approche globale. En première partie, nous aborderons comment la France est habitée touristiquement, et comment les résidents circulent dans le Monde avec ce projet. En seconde partie, nous traiterons des enjeux du tourisme de demain. Le prochain volume sera consacré à une approche à la fois régionale et historique, et inclura la France d'outre-mer, oubliée des ouvrages cités traitant du tourisme en France.